

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische
Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 115 (1949)

Heft: 10

Artikel: Budgetfragen

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-21767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Budgetfragen

... « Bien entendu, le plus grave problème était toujours celui du budget. Matériels et effectifs en dépendent. Quand on critique nos insuffisances, il ne faut pas oublier qu'elles eurent au fond, pour cause la question des crédits. Dans ce domaine, plaie d'argent peut être mortelle. Le principe du budget annuel était un dogme. En dehors de la question du système fortifié de nos frontières, il apparaissait impossible d'obtenir une « loi de programme » s'étendant sur plusieurs années. Dans ces conditions, comment réaliser en grand et même avec des vues lointaines ? Nous étions contraints de vivre au jour le jour ... Quand nous nous trouvions avoir des crédits encore disponibles en fin d'année, on en profitait pour déclarer que nous en avions réclamé de trop considérables et pour diminuer ceux de l'année suivante. On oubliait que ces crédits non utilisés provenaient de commandes qui n'avaient pas été satisfaites en temps utile et qu'il eût été contraire à l'intérêt de l'Etat de régler avant réception. Enfin les industries ... hésitaient à s'engager dans d'imposantes fabrications nouvelles exigeant de monter les organisations nécessaires et d'embaucher une main-d'œuvre supplémentaire. Les causes d'ordre financier, qu'il s'agisse des vues étroites en ce qui concerne l'octroi des crédits ou de notre politique générale en la matière, ont longtemps joué un rôle néfaste pour nos armements ... »

General Gamelin, « Servir », Band II, S. 35.